

ASSOCIATION DES AGENT-E-S D'ADMINISTRATION COMMUNALE
DU DISTRICT DE LA SARINE

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du 6 octobre 2023 – 19h00 au Restaurant La Pinte à Ecuwillens**

Présidence : Mme Valérie Maillard

Présences : 28 personnes selon liste de présence

Excusée : Mme Anette Cetinjanin-Leuzinger Présidente de l'Association cantonale
 M. Dominique Zamofing Syndic de la commune de Hauterive

Mesdames Gisèle Nicolet, Nathalie Oberson, Florence Oberson, Mélanie Chollet Charrière, Mireille Gross, MM. Nicolas Wolleb, Olivier Pillonel et David Stulz ainsi que le personnel des administrations communales de La Brillaz, de Grolley, de Treyvaux et de Chénens. Et également deux membres amies, à savoir Mmes Annelise Chavaillaz et Ariane Macherel.

Il est 19h00 quand, au nom du comité de l'Association, Mme Valérie Maillard, Présidente, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et à tous à Ecuwillens et ouvre officiellement l'assemblée annuelle.

Elle souligne que les membres ont été invités à participer à cette assemblée par courrier adressé à toutes les administrations communales en date du 29 août 2023 et demande s'il y a des remarques concernant la convocation et l'ordre du jour.

Avant de débiter l'assemblée, et pour la bonne forme, la Présidente nomme deux scrutateurs:

Sont nommés : Mme Laurence Schafer et M. Nicolas Gex

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2022
2. Présentation, rapport des vérificatrices et approbation des comptes 2022
3. Rapport de la Présidente
4. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)
5. Election des membres du comité pour la période 2023 à 2026
6. Election des vérificateurs des comptes pour la période 2023 à 2026 ainsi que leurs suppléants
7. Remise des diplômes
8. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2022

Le procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2022 a été adressé à chaque membre avec la convocation. Il n'est donc pas lu.

Celui-ci n'appelant aucune remarque, il est approuvé par main levée. Mme la Présidente remercie Mme Jocelyne Cotting pour sa rédaction.

2. Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2022

Mme Maillard cède la parole à M. Laurent Chammartin, caissier de l'Association, pour la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 qui se bouclent avec un bénéfice de Fr. 3'979.05.

Il donne quelques précisions et informations, à savoir que le nombre d'écritures est stable, que depuis l'entrée en vigueur du nouveau barème des cotisations, les comptes se portent mieux. Il n'y a plus de frais de tenue de compte car la BCF offre la gratuité aux associations. Il informe également l'assemblée que la participation à l'AFAAC cantonale s'élève à Fr. 1'500.- par année et qu'il y aura également ces prochaines années une dépense pour le partage du site internet de l'association cantonale. La sortie a coûté Fr. 2'343.- en charge de l'association. Sinon, pas de remarques particulières à apporter.

Mme la Présidente remercie M. Chammartin pour cette présentation et pour son travail. Elle cède la parole à Mme Sandrine Hermann, vérificatrice, pour la lecture du rapport.

Mme Sandrine Hermann donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes. Au terme de sa lecture, elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2022 tels que présentés et d'en donner décharge, avec remerciements, au caissier et au comité.

Mme la Présidente remercie Mme Hermann pour la lecture de ce rapport.

Aucune question n'est formulée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec décharge au caissier et au comité.

3. Rapport de la Présidente

Mme Valérie Maillard s'adresse à l'assemblée :

Petite rétrospective de ce qui s'est passé depuis la dernière assemblée et sortie du 7 mai 2022.

Petit-résumé de notre sortie trisannuelle du 7 mai 2022 après l'assemblée avec un départ en car de Villars-sur-Glâne pour le repas à St-Imier, qui était suivi de la visite de la centrale éolienne du Mont Soleil, chacun a pu se faire une idée sur le sujet sensibles des éoliennes. Nous sommes ensuite reparti en car direction Saignelégier pour déguster les bières de la connue Brasserie des Franches Montagnes pour terminer notre journée par une fondue (mais oui nous avons osé) à Neuchâtel. Personnellement je suis assez convaincu que la fondue ne peut être réussie qu'en terres fribourgeoises. J'espère que pour chacun des participants, cette journée a été un moment d'échange, de convivialité et de découvertes.

Depuis cette assemblée, le Comité a eu de nombreux échanges par messagerie électronique, entre autres pour organiser la traditionnelle sortie raquettes aux Monts de Riaz suivie d'une excellente fondue à la buvette qui a eu lieu le 3 février 2023 et s'est également rencontré pour organiser cette assemblée.

Lors de notre dernier comité, nous avons également abordé la prochaine assemblée de l'association fribourgeoise qui se tiendra le 16 novembre prochain dans le district de la Glâne, plus précisément à Ursy et sur les frais pour le repas qui suit l'assemblée et la participation éventuelle à une partie de ces frais par les associations de district. J'y reviendrais au point suivant.

Nous n'avons pas organisé d'atelier de travail par manque de temps et également pour éviter une répétition de formation avec celles misent en place par l'ACF. J'invite tout un chacun à faire des propositions de sujet d'atelier qui devraient plutôt tendre vers des thèmes tels que celui de l'ergonomie sur la place de travail organisé en 2016. Nous ferons en sorte de prendre en compte vos souhaits et de les concrétiser.

Pour terminer, je voudrais remercier tous mes collègues du comité pour leur précieuse collaboration, pour leur soutien et leur engagement et vous tous pour la confiance que vous nous témoignez depuis notre élection ou réélection du 9 octobre 2020.

4. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)

Dans la mesure où la Présidente cantonale est excusée pour cette assemblée, Mme Maillard transmet quelques informations sur l'association cantonale.

Le comité cantonal est sans cesse à l'affût : il se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes. Un tissu de contacts et des collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes. L'association cantonale peut compter sur de nombreux collègues du canton dans le cadre des différents groupes travail. Nous ne nous impliquons que lorsqu'il s'agit de domaine touchant directement les tâches des administrations communales. Les sujets en cours sont DIGIFR, la révision de la Loi sur les communes « partie administration » et l'archivage.

L'AFAAC a renforcé ses liens avec l'ACF en créant un groupe de travail constitué d'un membre de chaque association de district et de représentants de l'ACF. La dernière rencontre a eu lieu le 13 septembre dernier.

L'assemblée de l'AFAAC aura lieu le 16 novembre prochain à Ursy et, pour rappel, cette assemblée est ouverte à tous les membres des associations de district, donc pour le district de la Sarine à tout le personnel administratif des Communes intéressés à y participer. Lors de la dernière assemblée qui s'est déroulée le 30 novembre 2022 dans le district de la Gruyère, à Broc, a été soulevé le montant demandé pour la participation aux frais du repas qui suivait l'assemblée, soit Fr. 40.00.

Afin d'alléger la facture et pour motiver nos collègues à participer à cette assemblée, il est proposé que les associations de district participent à raison de moitié à ce montant, soit Fr. 20.00 par personne inscrite. Ce sujet a été abordé par votre comité et nous avons adhéré à ce principe au même titre que les associations des districts francophones du canton.

La Présidente demande si, parmi cette assemblée, quelqu'un s'oppose à cette participation pour les membres du district de la Sarine intéressés à se rendre à Ursy le 16 novembre prochain. Elle demande un vote à main levée. Aucune opposition. Elle remercie chacun et souhaite les voir nombreux à Ursy afin de renforcer la visibilité de l'AFAAC.

Vous recevrez dans vos communes l'invitation et les détails concernant l'inscription et les frais dans le courant de la semaine prochaine.

Mme Maillard invite chacune et chacun à se rendre régulièrement sur le site de l'AFAAC pour prendre connaissance des différentes activités et prises de position et également sur la page dédiée à notre association de district.

Aucune question n'est formulée à propos de l'association fribourgeoise.

5. Election des membres du comité pour la période 2023 à 2026

Conformément aux statuts de notre association, le comité de 5 membres est nommé par l'assemblée générale pour une période de 3 ans.

Lors du dernier comité, les cinq membres du comité ont accepté de rempiler pour trois ans, soit Mmes Magali Carrone, Jocelyne Cotting, Valérie Maillard et MM. Laurent Chammartin et Laurent Wolfer.

Dans l'intervalle, et peut-être l'avez-vous lu dans les médias (La Liberté d'hier concernant la Commune de Belfaux), deux membres du comité travailleront à la Commune de Villars-sur-Glâne, soit M. Laurent Wolfer et Mme Valérie Maillard. La Présidente informe l'assemblée qu'ils ont eu un échange à ce sujet et ont décidé de rester au sein du comité pour préparer la relève pour 2024.

Pour la forme, la Présidente demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats qui souhaitent se présenter ?

Comme ce n'est pas le cas, elle prie l'assemblée de bien vouloir nommer comme membres du comité pour la période 2023-2026, Mmes Jocelyne Coting, Magalie Carrone, MM. Laurent Chammartin et Laurent Wolfer et elle-même par applaudissement.

Elle remercie l'assemblée pour la confiance témoignée. Le comité se rencontrera le 15 novembre prochain pour sa constitution et fixera les dates importantes pour l'année 2024. Les informations seront transmises par mail.

6. Election des vérificateurs des comptes pour la période 2023 à 2026 ainsi que leurs suppléants

Mme Maillard rappelle que la Commission vérificatrice des comptes est nommée par l'assemblée générale pour une durée de 3 ans. Elle est formée de 2 membres et de 2 membres suppléants. Elle a pour mandat de contrôler les comptes et la gestion des biens de l'association. Elle présente à l'assemblée un rapport écrit.

Mmes Laetitia Waeber et Isabel Bersier, suppléantes, ont accepté de se présenter comme vérificatrices pour la période 2023 à 2026.

Pour les deux membres suppléants de cette commission, le comité n'a pas de proposition à vous faire raison pour laquelle la discussion est ouverte.

Mme Valérie Kolly et M. Didier Perrin acceptent de fonctionner comme vérificateurs suppléants pour la période 2023 à 2026.

La Présidente prie l'assemblée bien vouloir nommer comme vérificatrices des comptes Mmes Laetitia Waeber et Isabel Bersier et comme suppléant(e)s Mme Valérie Kolly et M. Didier Perrin par applaudissement.

Mme Maillard prie les personnes nommées de bien vouloir passer vers M. Laurent Chammartin à la fin de l'assemblée pour transmettre leurs coordonnées.

7. Remise des diplômes

Il y a deux diplômes à remettre pour 20 ans d'activité : il s'agit de Mme Laurence Schafer (Commune de Matran) et M. Laurent Chammartin (commune de Gubloux).

L'assemblée adresse ses vives félicitations pour les 20 d'activité à tous les deux par applaudissement.

8. Divers

Avant de passer aux divers, Mme la Présidente passe la parole à Mme la Préfète, Lise-Marie Graden.

Mme Graden remercie et félicite chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur travail et leur engagement dans les communes. Elle est consciente de la difficulté des tâches, elle redit que les employé(e)s d'administration sont les piliers, les liens entre les législatures. Souvent le premier visage à la population. Elle relève la complexité des tâches toujours plus pointues avec des citoyennes et citoyens toujours plus attentifs. Collaborer, régionaliser et fusionner sont des pistes à envisager. Elle redit à l'assemblée que la Préfecture est là pour aider et donner des conseils et remercie encore toutes et tous pour leur travail et leur adresse un immense bravo.

Comme il n'y pas de divers, la Président tient à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation et pour la confiance témoignée : Elle convie les membres présents pour l'apéritif offert par la commune de Hauterive et invite chacune et chacun à passer chez M. Laurent Chammartin pour s'acquitter du montant de Fr. 20.- pour le repas.

Fin de l'assemblée à 19h40.

Pour le comité

Jocelyne Cotting, secrétaire

Pierrafortscha, le 6 octobre 2023